



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 29 novembre 2023
(83)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 21, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Brent Cotter (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Clement, Cotter, Dalphond, Dupuis, Jaffer, Klyne, Pate, Patterson (*Nunavut*), Prosper et Simons (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Carignan, c.p. et Dagenais (2).

Participent à la réunion : Aoife Mc Donald, adjointe administrative, Direction des comités; Michaela Keenan-Pelletier et Iryna Zazulya, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 novembre 2022, le comité poursuit son examen du projet de loi S-231, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale et la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques.

TÉMOINS :

Association des femmes autochtones du Canada :

Carol McBride, présidente (*par vidéoconférence*);

Me Sarah Niman, directrice principale, Services juridiques (*par vidéoconférence*).

Association canadienne des juristes de l'État :

Me Jeremy Tatum, procureur de la Couronne, Bureau des procureurs de la Couronne, Division du droit criminel, ministère du Procureur général de l'Ontario (*par vidéoconférence*).

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada :

Gregory Smolynec, sous-commissaire, Secteur des politiques et de la promotion;

Lacey Batalov, directrice, Direction des services conseils au gouvernement;

Me Nadia Sayed, conseillère juridique, Direction des services juridiques.

Carol McBride et Jeremy Tatum font chacun une déclaration puis, avec Sarah Niman, répondent aux questions.

À 17 h 25, la séance est suspendue.

À 17 h 28, la séance reprend.

Gregory Smolynec fait une déclaration puis, avec Lacey Batalov et Nadia Sayed, répond aux questions.

À 18 h 25, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Vincent Labrosse